

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

AMENDEMENT

N ° CF156

présenté par

M. Pancher, M. Castellani, M. Jean-Louis Bricout, M. Naegelen, M. Mathiasin, M. Serva,
Mme Bassire, M. Morel-À-L'Huissier, Mme Youssouffa, M. Guy Bricout et M. Saint-Huile

ARTICLE 9 QUATER L

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.